

Objet : intervention en conseil municipal du 13/11

Chers collègues

Il est important de faire un point sur la tempête Ciaran. Un point pour avoir une vision aussi claire que possible sur les dégâts constatés. Un point sur la façon dont la municipalité a réagi, en bien comme en moins bien, et surtout un point sur ce que nous pouvons et devons mettre en œuvre pour **prévenir** les conséquences de futures tempêtes.

Tout d'abord, je crois qu'il faut saluer la mobilisation de **tous** et remercier **en particulier** nos agents municipaux qui ont été rapidement sur le terrain et n'ont pas ménagé leur peine ni leur temps pour remettre en état notre commune dans des conditions difficiles et même parfois dangereuses. Si M. Le Maire proposait au conseil de voter une motion symbolique saluant leur action, Cap Plougonvelin s'y associerait sans hésitation.

Il faut également saluer la prise en charge rapide par la commune et surtout le CCAS des familles naufragées. Pour l'avoir vécu dans mon voisinage, arriver dans un tel moment et mettre une famille en relation avec la mairie c'est un peu leur apporter la lumière à un moment de profonde obscurité.

Il y a ensuite ce qui a moins bien marché et ce sur quoi nous devons travailler. Le rétablissement du courant et des communications a été parfois lent, beaucoup trop lent. Bien sûr, la commune n'est ni Enedis ni France Télécom mais nous ne sommes pas **que** spectateur des pannes. La meilleure façon pour que les lignes électriques & téléphoniques ne soient pas coupées c'est qu'elles soient **enterrées**. Ce travail a été commencé il y a déjà longtemps mais il semble clair aujourd'hui que nous avons été trop lents et trop **radins**. Enterrer les lignes coûte, mais moins que de devoir les réparer encore et encore. Ce point sera à discuter il me semble lors du futur débat budgétaire.

Toujours lié à ces lignes coupées, une réflexion sur les règles du PLU est à faire. Les objectifs nationaux nous enjoignent de planter plus d'arbres. Le climat change. Une réflexion doit donc être ouverte sur les espèces que nous devons **favoriser** et celles que nous devons **interdire** à la plantation. Il me semble également nécessaire d'être sans faiblesse lorsqu'il s'agit de faire respecter **l'élagage**. L'autorisation de **brûler les déchets verts** en hiver nous paraît souhaitable.

Dans le constat de cette tempête, il apparaît aussi utile de mieux suivre la mise en application des consignes préventives de sécurité auprès des particuliers et des entrepreneurs, **surtout sur les chantiers**.

Ces réflexions sur les règles du PLU devront sans doute également se faire sur les types de **portails**, de **clôtures** et même de **toits** que nous pouvons autoriser. Pour l'avoir vécu, les toits plats posent un problème particulier.

Je veux enfin terminer mon intervention sur un élément spécifique : le **complexe sportif**. Ici le problème n'est pas que celui de la tempête fut-elle hors norme.

A plusieurs reprises, nous avons échangé sur la fragilité du bâtiment qui est aujourd'hui très endommagé, sur les réparations qui avaient été faites et qui devaient être refaites, sur les fuites récurrentes, sur les craintes parfois exprimées clairement de voir le toit de ce bâtiment s'envoler. Et **c'est ce qui a fini par arriver**.

Un projet de rénovation a bien été défini. Des fonds très conséquents ont déjà été votés et débloqués. Mais pas pour reconstruire un bâtiment neuf pouvant résister à une tempête. Mais pour refaire un **terrain de foot synthétique**. Le conseil savait qu'une pelouse en plastique, aujourd'hui **elle aussi abîmée par la tempête**, coûtait plus cher qu'une pelouse en herbe. Il a fait **l'erreur du choix le plus coûteux**. Erreur aussi d'avoir accepté que ce plastique finisse peu ou prou dans les champs et l'océan alors que la **lutte contre cette pollution est un combat national**. Erreur d'accepter que ce plastique pose des **problèmes sur la santé des joueurs**, blessures et particules inhalées.

Ironie de ce choix en période de changement climatique, alors que nous sommes tous sommés de prendre notre part, aussi petite soit-elle, pour diminuer nos rejets de CO2, **erreur encore d'avoir supprimer l'herbe qui capte du CO2** toute l'année pour du plastique mort. Erreur enfin d'avoir **mal défini les priorités** : les travaux du terrain de foot, on le constate aujourd'hui, n'était en rien une urgence, planifier sa rénovation plus tard n'aurait pas empêché l'USP de faire ses activités.

Toutes ces erreurs accumulées avec une belle constance aboutissent à une **faute politique pour le conseil**. Nous **avons mal géré les intérêts de la commune** sur ce sujet.

Il appartient à chacun d'entre-nous de faire le point sur ce qu'il a fait, aurait pu ou dû faire. Et si quelqu'un se sent particulièrement responsable, il n'est pas interdit d'en tirer les conclusions.